

1 Cour pénale internationale
2 Chambre de première instance X
3 Situation en République du Mali
4 Affaire *Le Procureur c. Al Hassan Ag Abdoul Aziz Ag Mohamed Ag Mahmoud* — n° ICC-
5 01/12-01/18
6 Juge Antoine Kesia-Mbe Mindua, Président — Juge Tomoko Akane — Juge
7 Kimberly Prost
8 Procès — Salle d’audience n° 1
9 Mardi 17 novembre 2020
10 (*L’audience est ouverte en public à 9 h 31*)
11 M. L’HUISSIER : [09:31:40] Veuillez vous lever.
12 L’audience de la Cour pénale internationale est ouverte.
13 Veuillez vous asseoir.
14 (*Le témoin est présent dans le prétoire*)
15 TÉMOIN : MLI-OTP-P-0065 (*sous serment*)
16 (*Le témoin s’exprimera en arabe*)
17 M. LE JUGE PRÉSIDENT MINDUA : [09:32:04] L’audience est ouverte.
18 Bonjour à toutes et à tous.
19 Madame la greffière d’audience, veuillez annoncer l’affaire, s’il vous plaît.
20 M^{me} LA GREFFIÈRE : [09:32:21] Bonjour, Monsieur le Président, Mesdames les juges.
21 Situation au Mali, dans l’affaire *Le Procureur c. M. Al Hassan Ag Abdoul Aziz Ag*
22 *Mohamed Ag Mahmoud* ; référence de l’affaire : ICC-01/12-01/18.
23 Et nous sommes en audience publique.
24 M. LE JUGE PRÉSIDENT MINDUA : [09:32:31] Merci beaucoup, Madame la
25 greffière.
26 Pour le *transcript*, nous allons procéder aux présentations, en commençant avec le
27 Bureau du Procureur.
28 Monsieur Dutertre.

1 M. DUTERTRE : [09:32:47] Oui.
2 Bonjour, Monsieur le Président. Bonjour, Mesdames les juges.
3 L'Accusation...
4 Bonjour, Monsieur le témoin, et bonjour à toutes et à tous. L'Accusation est
5 composée aujourd'hui, comme à son accoutumée, par M^{me} Sarah Coquillaud,
6 M. Lucio Garcia et moi-même, Gilles Dutertre.
7 Je vous remercie.
8 M. LE JUGE PRÉSIDENT MINDUA : [09:33:09] Merci beaucoup, Monsieur le
9 Procureur.
10 Et, maintenant, la Défense.
11 Maître Taylor.
12 M^e TAYLOR (interprétation) : [09:33:14] Bonjour, Monsieur le Président. Bonjour,
13 Mesdames les juges.
14 La Défense de M. Al Hassan est représentée par M^e Kirsty Sutherland, Molly
15 Thomas, Dolly Chahla et moi-même, M^e Melinda Taylor.
16 Et je constate que, une fois de plus, M. Al Hassan est en quarantaine dans le quartier
17 pénitentiaire à cause de la COVID.
18 M. LE JUGE PRÉSIDENT MINDUA : [09:33:37] Merci beaucoup, Maître Taylor.
19 Les représentants légaux des victimes, maintenant.
20 Maître Kassongo.
21 M^e KASSONGO : [09:33:44] Merci, Monsieur le Président.
22 Mesdames les juges, bonjour. Bonjour à tous.
23 L'équipe des représentants légaux des victimes est, aujourd'hui, représentée toujours
24 par M^{me} Claire Laplace qui m'assiste et moi-même, Maître Kassongo.
25 Nous vous remercions.
26 M. LE JUGE PRÉSIDENT MINDUA : [09:34:00] Merci beaucoup, Maître Kassongo.
27 Je confirme, évidemment, que l'accusé n'est pas présent dans la salle. Il nous suit au
28 loin depuis le centre de détention.

1 Bonjour, Monsieur le témoin. Est-ce que vous m'entendez ?

2 LE TÉMOIN (interprétation) : [09:34:17] Bonjour. Je vous entends très clairement.

3 M. LE JUGE PRÉSIDENT MINDUA : [09:34:22] Merci beaucoup.

4 Je vous souhaite à nouveau la bienvenue et vous remercie pour votre disponibilité.

5 Je rappelle que vous êtes toujours sous serment et que vous devez dire la vérité,
6 toute la vérité et rien que la vérité.

7 Je vous rappelle aussi mes conseils par rapport à votre prise de parole.

8 Aujourd'hui, nous poursuivons l'audition du 16^e témoin du Procureur, le témoin P-
9 0065, avec, naturellement, le contre-interrogatoire de la Défense.

10 Maître Taylor, avant de vous accorder la parole pour la suite de votre contre-
11 interrogatoire, j'ai quelques instructions orales à vous transmettre.

12 Premièrement, nous avons noté au cours de l'audience d'hier matin que vous liriez
13 l'intégralité du paragraphe 35 du procès-verbal, MLI OTP-0074-1890, vous ne l'avez
14 pas fait. Donc, la Chambre souhaiterait que vous le fassiez aujourd'hui pour que le
15 compte rendu soit complet, s'il vous plaît. Ça, c'est le premier point.

16 (Expurgé)

17 (Expurgé)

18 (Expurgé)

19 (Expurgé). Malheureusement, pour la Chambre, cette pertinence n'est toujours pas
20 claire, elle n'est toujours pas établie. À l'avenir, vous devrez donc expliquer
21 clairement la pertinence lorsque cela vous est demandé.

22 Vous pouvez le faire, si nécessaire, sans la présence du témoin, parce que, lorsque je
23 vous demande quel est le lien, où est la pertinence, si vous ne l'expliquez pas, les
24 débats que vous... que nous menons ici, c'est pour éclairer la Chambre, si la
25 Chambre ne comprend pas, ce n'est pas la peine.

26 Troisièmement, il y a eu une question soulevée par la Défense à la fin de l'audience
27 d'hier concernant un décalage entre l'interprétation de l'arabe et de l'anglais. La
28 Chambre tient à rappeler aux parties que si la question se rapporte à quelque chose

1 qui a été discuté à huis clos partiel, alors, en principe, la correction devrait également
2 être soulevée à huis clos partiel, parce que, hier, nous avons discuté à huis clos
3 partiel et puis, en audience publique, Maître Taylor, vous avez de nouveau expliqué.
4 Enfin, la Chambre note que, hier, nous avons passé une grande partie de l'audience à
5 huis clos partiel. Par conséquent, la Chambre souhaite rappeler aux conseils les
6 instructions réitérées mercredi dernier dans le compte rendu d'audience
7 numéro 045 concernant la nécessité de respecter le plus possible le principe de la
8 publicité des débats et la responsabilité des parties d'organiser les questions
9 conformément à ce principe. J'avais dit qu'il était souhaitable de regrouper les
10 questions à soumettre à huis clos partiel au début ou à la fin, de façon à nous
11 permettre de tenir quand même un procès en audience publique. Il n'est pas dans
12 mon intention de tenir un procès à huis clos. Voilà. J'espère que c'est compris.
13 À présent, nous allons poursuivre avec le contre-interrogatoire. Maître Taylor, vous
14 avez la parole.

15 QUESTIONS DE LA DÉFENSE (*suite*)

16 PAR M^e TAYLOR (interprétation) : [09:40:18] Merci, Monsieur le Président.
17 Je pense que nous allons devoir commencer à huis clos partiel, avec votre aval,
18 Monsieur le Président, pour que je puisse continuer à poser des questions qui vont
19 se... qui vont graviter autour, justement, d'un des éléments que vous venez de
20 soulever.
21 M. LE JUGE PRÉSIDENT MINDUA : [09:40:45] Je suis tout à fait d'accord, Maître
22 Taylor. Ce qui s'est passé hier à la dernière session, c'est que, quand vous
23 commencez quelque chose à huis clos partiel, et je vais vous demander « est-ce qu'on
24 peut maintenant aller en audience publique ? », et vous allez dire : « Ah, oui, oui.
25 Maintenant, il y a juste une vidéo que, de nouveau, je vais introduire. » Nous allons
26 l'introduire pendant de longues minutes. Et quand je vais demander « est-ce que
27 c'est le moment de passer en audience publique ? », vous allez dire qu'il y a une
28 nouvelle vidéo. Et toute la session, c'était à... à huis clos partiel. Nous ne pouvons

1 pas continuer comme ça. Donc, maintenant, vous allez faire votre intervention à huis
2 clos partiel en tenant compte de ce que nous avons déjà dit plusieurs fois.

3 Allons-y.

4 Madame la greffière, huis clos partiel, s'il vous plaît.

5 *(Passage en audience à huis clos partiel à 9 h 41)*

6 M^{me} LA GREFFIÈRE : [09:41:56] Nous sommes à huis clos partiel, Monsieur le
7 Président, Mesdames les juges.

8 (Expurgé)

9 (Expurgé)

10 (Expurgé)

11 (Expurgé)

12 (Expurgé)

13 (Expurgé)

14 (Expurgé)

15 (Expurgé)

16 (Expurgé)

17 (Expurgé)

18 (Expurgé)

19 (Expurgé)

20 (Expurgé)

21 (Expurgé)

22 (Expurgé)

23 (Expurgé)

24 (Expurgé)

25 (Expurgé)

26 (Expurgé)

27 (Expurgé)

28 (Expurgé)

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1 (Expurgé)

2 (Expurgé)

3 (Expurgé)

4 (*Passage en audience publique à 10 h 27*)

5 M^{me} LA GREFFIÈRE : [10:27:15] Nous sommes de retour en audience publique,
6 Monsieur le Président.

7 M. LE JUGE PRÉSIDENT MINDUA : [10:27:29] Merci beaucoup, Madame la
8 greffière.

9 Maître Taylor.

10 M^e TAYLOR (interprétation) : [10:27:34]

11 Q. [10:27:35] Monsieur le témoin, nous sommes de retour en audience publique.
12 Donc, gardez cela à l'esprit lorsque je vais vous montrer des documents ou poser des
13 questions relatives à ce document et nous repasserons tout à l'heure en audience à
14 huis clos partiel.

15 Donc, je vais vous demander de prendre l'intercalaire 213 du classeur de la Défense,
16 dont la référence est MLI-D28-0004-3564 — donc, je vous rappelle qu'il s'agit de
17 l'intercalaire 203 (*phon.*).

18 M^{me} LA GREFFIÈRE : [10:28:46] Le document est sur l'*Evidence channel 1*, pour votre
19 information.

20 M^e TAYLOR (interprétation) : [10:28:50] Cela n'est pas m'a montré au public, n'est-ce
21 pas ; juste pour confirmer pour le témoin.

22 M^{me} LA GREFFIÈRE : [10:28:56] Tout à fait, les documents sont, par défaut, publiés,
23 j'ose dire, en... de manière confidentielle, et seulement à la requête des parties, nous
24 le publions en audience... à l'extérieur au public. Donc, il n'y a pas d'inquiétude à
25 avoir pour M. le témoin, le document n'est actuellement pas publié à l'extérieur de
26 cette salle d'audience.

27 (*Le témoin s'exécute*)

28 M^e TAYLOR (interprétation) : [10:29:21]

1 Q. [10:29:21] Monsieur le témoin...

2 R. [10:29:23] Je suis vraiment désolé, mais j'ai besoin de deux minutes pour sortir, j'ai
3 un problème à me concentrer. Si vous pouvez me permettre deux minutes de pause
4 pour que je puisse sortir de la salle.

5 M. LE JUGE PRÉSIDENT MINDUA : [10:29:41] Madame la greffière, faites conduire
6 le témoin hors de la salle, s'il vous plaît.

7 LE TÉMOIN (interprétation) : [10:29:51] Merci.

8 *(Le témoin est reconduit hors du prétoire)*

9 M^{me} LA GREFFIÈRE : [10:30:24] Pour le compte rendu de l'audience le témoin est à
10 présent à l'extérieur de la salle d'audience.

11 Monsieur le Président, nous restons à votre disposition si vous souhaitez qu'on aille
12 consulter M. le témoin, bien sûr, pour écourter le temps, si jamais.

13 *(L'huissier d'audience s'exécute)*

14 M. LE JUGE PRÉSIDENT MINDUA : [10:32:02] Allez-y, vérifiez, oui.

15 M^e TAYLOR (interprétation) : [10:32:16] La Défense n'aurait... ne verrait aucun
16 inconvénient à ce que nous fassions la pause maintenant, un peu plus tôt, donc.

17 M^{me} LA GREFFIÈRE : [10:32:36] Il semble que M. le témoin soit derrière la porte.

18 *(Interprétation)* Est-ce vous pourriez confirmer, Monsieur l'huissier ? Le témoin est en
19 train de revenir dans le prétoire. Je le dis pour le compte rendu d'audience.

20 *(Le témoin est introduit dans le prétoire)*

21 M. LE JUGE PRÉSIDENT MINDUA : [10:32:58] Monsieur le témoin, nous pouvons
22 continuer ; vous êtes prêt ?

23 LE TÉMOIN (interprétation) : [10:33:02] Oui. Je suis vraiment désolé, c'était pour une
24 raison indépendante de ma volonté.

25 M. LE JUGE PRÉSIDENT MINDUA : [10:33:09] Maître Taylor, nous pouvons
26 poursuivre.

27 M^e TAYLOR (interprétation) : [10:33:14] Monsieur le témoin, si vous pensez que
28 vous avez besoin d'une pause, si vous êtes fatigué, n'hésitez surtout pas à nous le

1 faire savoir.

2 R. [10:33:26] Non, je vais très bien. J'ai toutes mes facultés de concentration et je suis
3 très à l'aise.

4 Q. [10:33:43] Je sais que ces trois semaines ont été très longues.

5 Monsieur le témoin, est-ce que vous connaissez une organisation qui s'appelle le
6 Congrès pour la justice dans l'Azawad ?

7 R. [10:33:59] Oui.

8 Q. [10:34:0059] Pourriez-vous dire aux juges de la Chambre ce que vous savez au
9 sujet de cette organisation ?

10 R. [10:34:20] CJA, il s'agit d'une idée qui est née chez certaines personnes et ce
11 congrès est devenu l'organisation armée propre aux tribus des Ansar et de leurs
12 alliés. Ils sont eux-mêmes les alliés du gouvernement de Mali... du Mali, et ils sont la
13 première cible d'Al-Qaïda à Tombouctou.

14 Q. [10:35:06] Donc, puis-je dire qu'il ne s'agit pas d'une association terroriste, alors ?

15 R. [10:35:10] Elle est la cible, plutôt, des terroristes. Elle a été créée, ou ce congrès a
16 été fondé en coordination avec le gouvernement du Mali, qui est en guerre contre le
17 terrorisme.

18 Q. [10:35:26] Alors — ne donnez pas d'informations qui risquent de vous
19 identifier —, est-ce que vous connaissez le nom de Hammar Ag Mahmoud (*phon.*) ?

20 R. [10:35:37] Hammad Ag Mahmoud (*phon.*) ? Je pense que le nom n'est pas correct.

21 Q. [10:35:51] Alors, il se peut que je ne le prononce pas très bien ou peut-être qu'il est
22 écrit de façon différente. Hama Ag Mahmoud ?

23 R. [10:36:02] Oui, je le connais. J'ai entendu « Hammad ». Non, c'est Hama Ag
24 Mahmoud. Oui, je le connais bien.

25 Q. [10:36:13] Est-ce que c'est quelqu'un qui participait au CJA ?

26 R. [10:36:18] Oui. C'est lui qui a présidé le congrès à ses débuts.

27 Q. [10:36:32] Et à votre connaissance, est-ce que cette personne est affiliée à Al-
28 Qaïda ?

1 R. [10:36:39] Pas du tout. Pas du tout.

2 Q. [10:36:47] Est-ce que vous êtes au courant d'un schisme au sein de... du CJA,
3 schisme qui se serait produit en décembre 2016 entre Hama et quelqu'un d'autre ?

4 R. [10:37:03] Oui, il y a des conflits internes et des divisions aussi.

5 Q. [10:37:21] Et à votre connaissance, est-ce que la faction associée à Hama était
6 affiliée à Al-Qaïda ?

7 R. [10:37:31] Je ne sais pas. Je ne... n'ai pas d'informations sur une éventuelle relation
8 avec Al-Qaïda.

9 Q. [10:37:51] Compte tenu de leurs objectifs et de la politique retenue... Ah ! Non, je
10 vais reformuler ma question.

11 Vous avez fait référence au CJA, vous nous avez dit que c'était un... un allié du
12 gouvernement malien et que ce congrès était la cible d'attaques d'Al-Qaïda. Donc,
13 est-ce qu'il s'ensuit que la faction de Hama est la même chose ?

14 R. [10:38:20] Oui. Le CJA est une seule et même entité. Les conflits et les divisions
15 internes « est » le reflet de leur propre composition. Ils sont alliés du gouvernement
16 de Mali... du Mali, et Al-Qaïda les a attaqués plusieurs fois et a pris pour cible
17 certains de leurs membres.

18 M^e TAYLOR (interprétation) : [10:38:52] J'ai quelques questions à poser qui risquent
19 d'identifier le témoin, donc je devrais les poser à huis clos partiel, s'il vous plaît.

20 M. LE JUGE PRÉSIDENT MINDUA : [10:39:01] Madame la greffière, huis clos
21 partiel, s'il vous plaît.

22 *(Passage en audience à huis clos partiel à 10 h 39)*

23 M^{me} LA GREFFIÈRE : [10:39:03] Nous sommes à huis clos partiel, Monsieur le
24 Président, Mesdames les juges.

25 (Expurgé)

26 (Expurgé)

27 (Expurgé)

28 (Expurgé)

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1 (Expurgé)

2 (Expurgé)

3 (Expurgé)

4 (Expurgé)

5 (Expurgé)

6 (Expurgé)

7 (Expurgé)

8 (Expurgé)

9 (Expurgé)

10 (Expurgé)

11 (Expurgé)

12 (Expurgé)

13 (Expurgé)

14 (Expurgé)

15 (Expurgé)

16 (Expurgé)

17 (Expurgé)

18 (Expurgé)

19 (Expurgé)

20 (Expurgé)

21 (Expurgé)

22 (*Passage en audience publique à 11 h 00*)

23 M^{me} LA GREFFIÈRE : [11:00:39] Nous sommes de retour en audience publique,

24 Monsieur le Président.

25 M. LE JUGE PRÉSIDENT MINDUA : [11:00:53] Merci beaucoup, Madame la

26 greffière.

27 M. l'huissier, bon...

28 Monsieur le témoin, vous avez voulu quitter la salle un peu plus rapidement. Voilà.

1 C'est parce que je voudrais vous assigner une tâche. Pendant la pause que nous
2 allons prendre tout à l'heure, vous allez terminer la lecture du chat que nous avons
3 discuté ce matin.

4 Quant à la Défense, je voudrais dire qu'à notre retour dans 30 minutes, nous aurons
5 seulement une heure. Et donc, essayez de regrouper vos questions pour que cette
6 heure puisse avoir aussi des chances de passage en audience publique. Et après la
7 pause déjeuner, nous aurons une heure et demie et nous ferons la même chose, de
8 sorte que des questions en audience à huis clos partiel puissent être posées soit au
9 début de la session, soit à la fin. Voilà ce que je vous souhaite.

10 Nous allons, donc, suspendre notre audience pour une demi-heure et nous
11 reprendrons à 11 h 30.

12 L'audience est suspendue.

13 M^{me} LA GREFFIÈRE : [11:02:32] Veuillez vous lever.

14 (*L'audience est suspendue à 11 h 02*)

15 (*L'audience est reprise à 11 h 31*)

16 M. L'HUISSIER : [11:31:03] Veuillez vous lever.

17 Veuillez vous asseoir.

18 (*Le témoin est présent dans le prétoire*)

19 M. LE JUGE PRÉSIDENT MINDUA : [11:31:28] L'audience est reprise.

20 Nous poursuivons avec le contre-interrogatoire de la Défense.

21 Maître Taylor, vous avez la parole, s'il vous plaît.

22 M^e TAYLOR (interprétation) : [11:31:47] Merci, Monsieur le Président.

23 Il me semble que nous étions à huis clos partiel.

24 M^{me} LA GREFFIÈRE : [11:31:54] Nous avons repris en audience publique...

25 (*Interprétation*) (*Intervention non interprétée*)

26 M. LE JUGE PRÉSIDENT MINDUA : [11:32:01] Vous voulez aller à huis clos partiel ?

27 M^e TAYLOR (interprétation) : [11:32:06] Oui, en effet, parce que je vais continuer ma
28 série de questions.

1 M. LE JUGE PRÉSIDENT MINDUA : [11:32:11] Madame la greffière, huis clos
2 partiel, s'il vous plaît.

3 *(Passage en audience à huis clos partiel à 11 h 32)*

4 M^{me} LA GREFFIÈRE (interprétation) : [11:32:28] Nous sommes à huis clos partiel,
5 Monsieur le Président.

6 (Expurgé)

7 (Expurgé)

8 (Expurgé)

9 (Expurgé)

10 (Expurgé)

11 (Expurgé)

12 (Expurgé)

13 (Expurgé)

14 (Expurgé)

15 (Expurgé)

16 (Expurgé)

17 (Expurgé)

18 (Expurgé)

19 (Expurgé)

20 (Expurgé)

21 (Expurgé)

22 (Expurgé)

23 (Expurgé)

24 (Expurgé)

25 (Expurgé)

26 (Expurgé)

27 (Expurgé)

28 (Expurgé)

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1 (Expurgé)
2 (Expurgé)
3 (Expurgé)
4 (Expurgé)
5 (Expurgé)
6 (Expurgé)
7 (Expurgé)
8 (Expurgé)
9 (Expurgé)
10 (Expurgé)
11 (Expurgé)
12 (Expurgé)
13 (Expurgé)
14 (Expurgé)
15 *(Passage en audience publique à 12 h 33)*
16 M^{me} LA GREFFIÈRE : [12:33:41] Nous sommes en audience publique, Monsieur le
17 Président.
18 M. LE JUGE PRÉSIDENT MINDUA : [12:33:44] Merci beaucoup, Madame la
19 greffière.
20 Nous allons nous interrompre pendant une heure environ et nous reprendrons à
21 13 h 30.
22 L'audience est suspendue.
23 M. L'HUISSIER : [12:33:57] Veuillez vous lever.
24 *(L'audience est suspendue à 12 h 34)*
25 *(L'audience est reprise en public à 13 h 30)*
26 M^{me} L'HUISSIER : [13:30:43] Veuillez vous lever.
27 Veuillez vous asseoir.
28 *(Le témoin est présent dans le prétoire)*

1 M. LE JUGE PRÉSIDENT MINDUA : [13:31:04] L'audience est reprise.

2 Nous continuons avec le contre-interrogatoire de la Défense.

3 Maître Taylor, vous avez la parole, s'il vous plaît.

4 M^e TAYLOR (interprétation) : [13:31:20] Je vous remercie, Monsieur le Président.

5 Je crois qu'il va falloir passer en audience à huis clos pour continuer cet
6 interrogatoire sur la même ligne.

7 M. LE JUGE PRÉSIDENT MINDUA : [13:31:33] Madame la greffière, huis clos
8 partiel, s'il vous plaît.

9 *(Passage en audience à huis clos partiel à 13 h 31)*

10 M^{me} LA GREFFIÈRE : [13:31:43] Nous sommes à huis clos partiel, Monsieur le
11 Président, Mesdames les juges.

12 (Expurgé)

13 (Expurgé)

14 (Expurgé)

15 (Expurgé)

16 (Expurgé)

17 (Expurgé)

18 (Expurgé)

19 (Expurgé)

20 (Expurgé)

21 (Expurgé)

22 (Expurgé)

23 (Expurgé)

24 (Expurgé)

25 (Expurgé)

26 (Expurgé)

27 (Expurgé)

28 (Expurgé)

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel.

1 (Expurgé)

2 (Expurgé)

3 (Expurgé)

4 (Expurgé)

5 (Expurgé)

6 (Expurgé)

7 (Expurgé)

8 (Expurgé)

9 (Expurgé)

10 (Expurgé)

11 (Expurgé)

12 (Expurgé)

13 (Expurgé)

14 (Expurgé)

15 (Expurgé)

16 (Expurgé)

17 *(Passage en audience publique à 15 h 02)*

18 M^{me} LA GREFFIÈRE : [15:02:22] Nous sommes en audience publique, Monsieur le
19 Président.

20 M. LE JUGE PRÉSIDENT MINDUA : [15:02:36] Merci beaucoup, Madame la
21 greffière.

22 Voilà. Nous arrivons au terme de notre audience d'aujourd'hui et au terme de la
23 troisième session.

24 Maître Taylor, je voulais m'adresser à vous encore, une fois.

25 À la fin de la première session ce matin, j'avais demandé au témoin d'aller lire le
26 document qu'il avait sous les yeux avant la fin de la session, et à vous-même j'avais
27 demandé de faire un effort, comme le Procureur l'avait fait à son tour, de regrouper
28 les questions, de façon à permettre que la deuxième session, la deuxième audience

1 qui aurait comme durée 1 heure, puisse avoir des phases d'audience publique et
2 d'autres de passages à huis clos partiel. Et j'avais précisé également que la troisième
3 session d'aujourd'hui aurait une heure et demie et que je comptais aussi avoir
4 quelques passages en audience publique et d'autres à huis clos partiel.

5 J'ai déjà dit à plusieurs reprises que ce témoin est difficile à interroger et à contre-
6 interroger, en raison de sa situation personnelle. Mais j'ai déjà dit aussi à plusieurs
7 reprises que ce n'était pas mon intention de faire un procès à huis clos partiel. Alors,
8 vous avez vu que, d'habitude, j'interviens pour demander si on passe en audience
9 publique ou bien en audience privée.... à huis clos partiel. Mais pour la session, la
10 deuxième session d'aujourd'hui et pour cette troisième session, je ne suis pas
11 intervenu, je voulais voir jusqu'où vous alliez partir. Là, je me rends compte que
12 vous ne tenez pas... que vous négligez les instructions que je donne.

13 Si j'étais à votre place, j'allais faire un effort, ne serait-ce que pour faire plaisir aux
14 juges de la Chambre, de prévoir quelques questions pour passer en audience
15 publique. Parce que j'ai la responsabilité de protéger le témoin, mais aussi de
16 respecter les règles de procédure pour que mes audiences ne soient pas toutes à huis
17 clos.

18 Alors, demain, nous allons encore essayer. Je vous demande de choisir certains sujets
19 qui passeront à huis clos et d'autres en audience publique. D'autant plus que
20 certaines questions que vous avez posées cet après-midi pouvaient l'être en audience
21 publique, comme le Procureur l'avait fait. On cite une pièce, nous tous, nous savons
22 que des mentions identifiantes ne doivent pas être faites publiquement, et on fait un
23 effort de poser la question. Ce que vous avez failli de faire pour la deuxième session
24 et la troisième session d'aujourd'hui. Alors, tenez-en compte.

25 Monsieur le témoin, je vous remercie encore une fois pour votre patience et votre
26 disponibilité. Alors, comme vous le constatez, nous avons fini pour aujourd'hui et je
27 vous demande à nouveau d'être là demain à 9 h et demi. En attendant, comme vous
28 le savez, comme c'est rituel que je vous le rappelle, vous ne parlerez à personne de

- 1 votre déposition.
- 2 Il est temps maintenant de dire merci et au revoir à toutes les parties, aux
- 3 participants, merci pour votre coopération. Aux sténotypistes et aux interprètes, je
- 4 vous renouvelle ma gratitude Et je n'oublie pas nos officiers de sécurité, et bien
- 5 entendu, notre public, qui est très patient. Je l'en remercie.
- 6 À tous et à toutes, une bonne soirée et à demain matin, 9 h 30.
- 7 L'audience est levée.
- 8 M^{me} L'HUISSIER : [15:07:30] Veuillez vous lever.
- 9 (*L'audience est levée à 15 h 07*)